

**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES  
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE DE GESTION DE L'ISERE**

**SCRUTIN DU 9 OCTOBRE 2020**

**OBJET DU SCRUTIN : Election des représentants des communes affiliées - 2020**

Le 9 octobre 2020, à 11h s'est réunie la commission départementale, instituée par l'arrêté du 4 septembre 2020 du Président du Centre de Gestion de l'Isère, dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

- M. Marc BAÏETTO, Président,
- M. Raphael GUERERRO, Maire de Jarrie
- M. Ludovic BUSTOS, Maire de Poisat, absent, excusé,
- M. Daniel VITTE, vice-président de la Communauté de communes Vals du Dauphiné
- M. Franck GIRARD-CARRABIN, président de la Communauté de communes du Massif du Vercors, absent, excusé,
- M. Frédéric CASTOLDI, directeur du CDG38 (*titulaire*),
- Mme Alexa CHEVALLET, responsable de direction du CDG38 (*suppléante*)
- Mme Dominique ARRETE, Cheffe du Bureau de la vie démocratique de la Préfecture de l'Isère (*titulaire*)

A 11h heures, le Président a déclaré le scrutin ouvert.

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 12 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985: La liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et l'enveloppe intérieure a été déposée dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouverte.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

<b>Nombre d'enveloppes</b>	
- non acheminées par la poste	0
- parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	0
- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	5
- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur	0
- comprenant plusieurs enveloppes intérieures	0
- autres cas de nullité	13

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- nombre d'électeurs inscrits dans le département ..... 473
- nombre d'enveloppes reçues au centre de gestion ..... 328
- nombre d'enveloppes dans l'urne ..... 328

Puis, il a procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :

**Total des voix attribuées aux électeurs : 10 053 voix**

**Décompte des scrutins valides**

○ Nombre de 100 voix .....	21 .....	2 100 voix
○ Nombre de 10 voix .....	427 .....	4 270 voix
○ Nombre de 1 voix .....	1 154 .....	1 154 voix
○ <b>TOTAL</b> .....	<b>1 602</b> .....	<b>7 524 voix</b>

**Décompte des bulletins blancs et nuls**

- **Nombre de bulletins nuls :**

○ Nombre de 100 voix .....	0 .....	0 voix
○ Nombre de 10 voix .....	8 .....	80 voix
○ Nombre de 1 voix .....	63 .....	63 voix
○ <b>TOTAL</b> .....	<b>71</b> .....	<b>143 voix</b>

- **Nombre de Bulletins blancs** ..... **0** ..... **0 voix**

**Nombre de suffrages valablement exprimés : 7 381 voix**

○ Nombre de bulletins de 100 voix .....	21 .....	2 100 voix
○ Nombre de bulletin de 10 voix .....	419 .....	4 190 voix
○ Nombre de bulletin de 1 voix .....	1 091 .....	1 091 voix
○ <b>TOTAL</b> .....	<b>1 531</b> .....	<b>7 381 voix</b>

**Le nombre de voix obtenue par la liste principale est de 7 381 voix.**

A quatorze heures, le Président a publiquement déclaré le scrutin clos.

Sont déclarés élus pour représenter les communes affiliés les personnes dont le nom figure dans le tableau ci-dessous :

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN	Maire de CORENC	Martine FAITA	Maire de PONT EVEQUE
Fanny LACROIX	Maire de CHATEL EN TRIEVES	Jean-François MICHON	Adjoint au Maire d'EYBENS
Pascal FORTOUL	Conseiller municipal de COUBLEVIE	Annick LEHNEBACH	Adjointe au Maire de MONTFERRAT
Marie-Noëlle STRECKER	Adjointe au Maire de CLAIX	Christian COIGNE	Maire de SASSENAGE
Jean Baptiste CAILLET	Conseiller municipal de MEYLAN	Gaëlle BELIME	Adjointe au Maire de L'ISLE D ABEAU
François DIAZ	Conseiller municipal de ST PAUL DE VARCES	Stéphane GUSMEROLI	Maire de SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
Franck LONGO	Maire de FONTAINE	Sylviane COLUSSI	Maire de CHIRENS
Jean-Charles GALLET	Maire de SAINT VICTOR DE CESSIEU	Pascale RIGAULT	Maire de VEUREY-VOROIZE
Joël GULLON	Maire de LA COTE ST ANDRE	Gilles VIAL	Maire de SALAISE SUR SANNE

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Josette MUNOZ	Conseillère municipale de LA TRONCHE	Christophe BORG	Maire de PONTCHARRA
Annie FRAGOLA	Adjoint au Maire de CROLLES	Yannick PAQUE	Maire de BEAUREPAIRE
Chrystel BAYON	Maire de DOMENE	Ghislaine CROIBIER-MUSCAT	Adjointe au Maire de BOURG D OISANS
Anne GERIN	Adjointe au Maire de VOREPPE	Alain MEUNIER	Maire de PORTE DE BONNEVAUX
Arnaud MATHIEU	Maire de VILLARD DE LANS	Fabien MULYK	Maire de CORPS
Mireille PERINEL	Adjointe au Maire de SAINT MARTIN LE VINOUX	Max KECHICHIAN	Maire de SERPAIZE
Julien POLAT	Maire de VOIRON	Stéphane DUPONT-FERRIER	Maire de LE FONTANIL
Evelyne COLLET	Maire de LA FORTERESSE	Philippe GENTY	Maire de SAINT MAURICE L'EXIL
Yvonne RATEAU	Conseillère municipale de LES ABRETS EN DAUPHINE	Jean Philippe RAVIER	Conseiller municipal de LA TOUR DU PIN
Dolorès RODRIGUEZ	Adjointe au Maire LE PONT DE CLAIX	Eric FURMANCZAK	Maire de MONESTIER DE CLERMONT
Cédric GARCIN	Maire de MURIANNETTE	Marie-Paule BALICCO	Adjointe au Maire de SAINT MARTIN URIAGE
Bernard LE RISBE	Conseiller municipal de JARRIE	Christophe SUSZYLO	Maire de LE VERSOUD

Observations et réclamations :

- La commission départementale de recensement des votes a dénombré 5 enveloppes de retour sans signature qui ont été prises dans scrutin.

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 9 octobre 2020 est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

Le Président,  
Nom, Prénom, Qualité

*Baudouin*  
*M*

Les membres,  
Nom, Prénom, Qualité

*Guerrero Raphaël*  
*[Signature]*

*VITTE Daniel, ANI*

*[Signature]*  
*Dominique ARRETE*

*F. ASTOUS*  
*[Signature]*